

COMPTE-RENDU

DE LA REUNION (PAR TELECONFERENCE) DU BUREAU DIRECTEUR DU 27 JUIN 2018

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents par téléconférence (5) :

Michel EDIAR (Président), Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire Général), Mathieu LEMERCIER (Trésorier), Thierry VERMEERSCH, Marie-Claudine PERRIN (Secrétaire générale-adjointe).

Membres excusés et pouvoirs (2) :

Sandrine TAISSON (Trésorière-adjointe), pouvoir à Thierry VERMEERSCH Valérie BERGER-CAPBERN, pouvoir à Mathieu LEMERCIER

Membre du comité directeur invité au point n°12 : Hélène EDIAR

Membre de droit : Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Michel EDIAR - Secrétaire de séance : Marie-Claudine PERRIN

Le Président ouvre la séance à 18h30, puis les différents points de l'ordre du jour sont traités.

1. Activités du Président

- 02/06/2018 : Comité Directeur à Paris

- du 08 au 10/06/2018 : visite d'évaluation de l'IOF pour les WOC 2022 à Paris

2. Approbation du compte-rendu

Le compte-rendu du BD du 01/06/2018 est adopté à l'unanimité.

3. Haut Niveau: Performance 2024

Le Président donne la parole au DTN pour faire part au Bureau Directeur de la réunion qui s'est tenue au CNOSF pour présenter la réorganisation de la performance haut niveau dans l'objectif des JO 2024. Cette rencontre a permis de préciser les axes forts du changement avec Performance 2024 et ses orientations stratégiques. Lors de celle-ci, il a été proposé un temps d'échanges individualisé avec le DTN et le Président de la Fédération, avec en préalable, un autodiagnostic de la fédération. Cette réunion au Ministère est prévue le 28/09/2018 et le DTN informe le Bureau Directeur que la réflexion autour des enjeux, objectifs et stratégie est entamée. Le Bureau Directeur en prend acte.

4. Haut Niveau : demande de subvention cartographie pour JEC 2019

Le Président donne la parole au DTN pour informer le Bureau Directeur d'une demande concernant une aide à la cartographie pour la JEC 2019 dans le cadre du plan cartographique de haut niveau. Après analyse de la demande et explications données par la DTN, une réponse non favorable à cette sollicitation va être envoyée par la commission haut-niveau. Le Bureau Directeur prend acte de cette réponse.

18h50 : arrivée de Mathieu LEMERCIER

5. CNOSF: Sport sur ordonnance

Le Président informe le Bureau Directeur du courrier reçu du CNOSF, relatif aux certifications fédérales dans le cadre du sport sur ordonnance, ainsi que le cahier des charges de la formation « Sport sur prescription médicale ». Une liste de fédérations ayant déjà créé des formations en vue de délivrer un diplôme fédéral d'encadrement spécifique sur cette thématique y est jointe. Le Bureau Directeur en prend note.





6. CNOSF: Trophée Sentez-Vous Sport 2018

Le Président informe le Bureau Directeur du courrier reçu du CNOSF, relatif à la 5^{ème} édition du Trophée « Sentez-Vous Sport », qui a pour objectif de mettre en avant des initiatives d'entreprises qui veulent promouvoir une activité physique et sportive dans leurs stratégies et pratiques managériales. Il est décidé de relayer cette initiative aux comités d'entreprises affilés à la FFCO, ainsi que d'élargir la transmission de cette information par une publication dans la prochaine LOC. Le Bureau Directeur en prend acte.

7. COMOF: AG élective

Le Président informe le Bureau Directeur de son souhait de ne pas être candidat pour le renouvellement de son mandat de vice-président lors de la prochaine Assemblée Générale du COMOF prévue le 06/10/2018 afin de pouvoir se consacrer uniquement aux travaux du comité d'éthique de l'IOF dans ses activités internationales. Il rappelle les enjeux en cours, c'est à dire la place importante de la France dans le COMOF et l'objectif dans le cadre du projet fédéral d'avoir une représentation dans les instances internationales. Il fait part de la candidature d'Hélène EDIAR qui participe en tant qu'invitée aux réunions du COMOF depuis plusieurs années. Le Bureau Directeur approuve cette candidature.

8. Inscriptions O'France 2019 : demande de mise en place d'un paiement en ligne par CB

Le Président informe le Bureau Directeur d'une demande qu'il a reçu du webmaster d'O'France 2019 afin d'avoir un accès en ligne à la base des licenciés FFCO, pour pouvoir gérer les inscriptions en utilisant un système de paiement sécurisé par CB. Après discussions, et du fait des contraintes introduites par le RGPD (Règlement Général de Protection des Données), il est décidé de répondre à l'organisateur que seule l'utilisation de l'archive est disponible. Le Secrétaire Général se charge de répondre oralement dans ce sens à l'organisateur lors d'une prochaine rencontre prévue et le Bureau Directeur en prend acte.

9. Ministère des Sports : Enquête AFCAM (arbitres)

Le Président informe le Bureau Directeur du courrier reçu du Ministère des Sports, concernant les dispositions relatives aux arbitres (franchise de cotisations sociales sur les indemnités perçues) et expliquant un recensement des arbitres par l'intermédiaire de l'AFCAM (Association Française du Corps Arbitral Multisport). Etant donné que la FFCO n'est pas concernée car il n'y a pas d'arbitre professionnel au sein de la FFCO, le DTN va répondre en ce sens au Ministère. Le Bureau Directeur en prend acte.

10. Ministère des Sports : Charte et Comité d'éthique et de déontologie

Le Président informe le Bureau Directeur d'un courrier reçu du Ministère des Sports, rappelant l'obligation d'établir une Charte d'éthique et de déontologie et d'instituer un Comité d'éthique. A ce jour, il s'avère que la Charte d'éthique et de déontologie est effective et a été adoptée en Comité Directeur, et qu'il est nécessaire de relancer l'installation du Comité d'éthique, non finalisé, mais en cours puisqu'une personne a déjà été mandatée pour la création de celui-ci. Le Président se charge de relancer cette action et le DTN va répondre en ce sens au Ministère des Sports dès que la date de la première réunion du Comité d'éthique sera fixée. Le Bureau Directeur en prend acte.

11.Salon KIDEXPO

Le Président informe le Bureau Directeur de la proposition de participer au salon KIDEXPO. Après réflexion, la FFCO n'ayant pas les moyens financiers et humains pour exposer lors d'un tel salon, le Bureau Directeur ne donne pas suite à cette proposition.

Arrivée de Hélène EDIAR

12.WOC 2022: point d'avancement

Le Président donne la parole à Hélène EDIAR pour faire le point sur le dossier WOC 2022. Elle expose donc au Bureau directeur le compte-rendu de la visite d'évaluation (8, 9 et 10 juin 2018) avec l'IOF des terrains et hébergements prévus pour les WOC 2022. Puis, elle fait part de la rencontre qui a également eu lieu avec le Président du CNOSF et l'IOF, et d'un échange sur les sports additionnels pour les JO 2024. Suite à celle-ci, l'IOF a questionné la FFCO sur la possibilité d'organiser une World Cup en 2020 sur Paris avant le choix des sports additionnels des JO de Paris 2024 qui doit intervenir en décembre 2020, afin d'avoir une manifestation internationale permettant de faire la promotion de la course d'orientation





Le Bureau Directeur prend acte de l'avancée de ce dossier et des échanges très constructifs et positifs avec l'IOF lors de cette visite.

Départ de Hélène EDIAR

Points divers traités :

13. Démission du Président de la Ligue Hauts de France

Le Président informe le Bureau Directeur de la réception du courrier de démission du Président de la Ligue Hauts-de-France et le Bureau Directeur en prend note.

14. Plaquette « Découvrir la CO »

Le Président informe le Bureau Directeur de la dernière version de la plaquette « Découvrir la CO » avant impression. Le Bureau Directeur en prend acte.

15. Tarifs d'inscriptions

Suite à un questionnement, le Président informe le bureau Directeur qu'une réflexion devra être menée au sujet des tarifs d'inscriptions pour un évènement de courses à étapes incluant une nationale. Le Bureau Directeur en prend acte.

16. Compte-rendu discussion OO'Cup 2020

Le Secrétaire Général transmet au Bureau Directeur un compte-rendu de la discussion informelle qu'il a eu avec Nicolas Greff lors du championnat de France de relais de catégories quant à une future organisation OO'Cup en 2020. Il lui a rappelé les projets qui pourraient avoir lieu dans la période envisagée (O'France et Nationale Sud Est) ainsi que le cadre réglementaire fédéral existant actuellement. Le Bureau Directeur en prend note.

17. Réception du Secrétaire Général de la Fédération de Course d'orientation d'Iran

Le Président informe le Bureau Directeur d'une demande transmise par l'IOF de recevoir le Secrétaire Général de la Fédération de Course d'Orientation d'Iran au mois d'août 2018. Du fait de l'absence du Président à cette période, le Secrétaire Général est mandaté pour le recevoir.

18.FFCO: Réunions en région pour la promotion du Projet Fédéral

Le secrétaire Général fait le point sur les réunions prévues en région pour la promotion du Projet Fédéral et de la nécessité de bien repréciser le cadre de ces réunions afin de remobiliser autour de ce sujet. Le Bureau Directeur en prend acte.

19. Projet de Convention avec la FFTri

Le Secrétaire Général informe le Bureau Directeur qu'à ce jour, il n'y a eu aucun retour de la part de la FFTri, suite à la notification de l'acceptation du projet de Convention FFTri/FFCO par le Comité Directeur du 2/06/2018. Le Bureau Directeur en prend note.

20. Organisation de séminaires de « délégué arbitre régional »

Le DTN informe le Bureau Directeur qu'il travaille avec la Commission nationale « Juges et arbitres » à l'organisation de séminaires de « délégué arbitre régional ». En préalable, un sondage va être réalisé pour évaluer l'existant ou non dans les ligues. Le Bureau Directeur est favorable à cette démarche et valide cette proposition.

Fin de séance à 20h55

Le Président Michel EDIAR Le Secrétaire Général Jean-Philippe STEFANINI

